

BP Monteur en Installations de génie climatique et sanitaire en 2 ans

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LES COMPAGNONS DU DEVOIR
NOUVELLE-AQUITAINE

Anne HETIER

05.56.48.67.72

a.hetier@compagnons-du-devoir.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau 3 ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Lire, comprendre, interpréter le dossier de chantier et les notices techniques liés à un système climatique et sanitaire - Maîtriser les exigences réglementaires et environnementales (Réglementation thermique, habilitations et attestations en vigueur) et les appliquer sur chantier - Préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes de l'installation des systèmes climatiques et sanitaires - Réaliser les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation

Contenu et modalités d'organisation

PREMIERE ANNEE - Reprendre les bases du génie climatique - Maîtriser les bases du dessin en génie climatique - Réaliser une distribution en tube cuivre en sanitaire et génie climatique - Réaliser une distribution en tube acier en sanitaire et génie climatique - Maîtriser les techniques des réseaux en génie climatique (eau, gaz, aéraulique...) - Maîtriser les techniques des planchers chauffants-rafraîchissants - Maîtriser les bases de la ventilation en génie climatique (air hygiénique) - Maîtriser la soudure à l'électrode enrobée et la soudure TIG - Comprendre la technologie des installations électriques en génie climatique - Maîtriser la thermique des bâtiments - L'informatique au service du génie climatique - Montage/démontage, réception, utilisation, conformité, vérification et maintenance d'échafaudages fixes et roulants - SST
DEUXIEME ANNEE - Etudier le dimensionnement d'une installation sanitaire - La rénovation énergétique de l'habitat (FEEBAT) - Etudier le dimensionnement d'une installation de génie climatique - Maîtriser les bases de la climatisation - Manipuler les fluides frigorigènes dans le respect des règles de l'art - Dessiner et mettre en oeuvre l'électricité spécifique au génie climatique - Mettre en service et dépanner des brûleurs gaz soufflés et de fioul - Concevoir un local technique - Réaliser un local technique - Optimiser l'organisation et la gestion de son chantier - Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique BR, BR photovoltaïque - Prévention des risques liés à l'activité physique - BP blanc : consolider les acquis de la formation

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ?

Selon niveau

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

BP monteur en installations du génie climatique et sanitaire - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00140034	du 09/09/2019 au 18/06/2021	Chancelade (24)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	Contrat app Contrat pro
00195974	du 02/11/2020 au 27/05/2022	Chancelade (24)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	Contrat app Contrat pro

00228981

du 04/10/2021 au
30/06/2023

Chancelade
(24)

LES COMPAGNONS
DU DEVOIR
NOUVELLE-
AQUITAINE

Non
éligible



00277268

du 05/09/2022 au
28/06/2024

Chancelade
(24)

LES COMPAGNONS
DU DEVOIR
NOUVELLE-
AQUITAINE

Non
éligible



00341269

du 01/09/2023 au
30/06/2025

Chancelade
(24)

COMPAGNONS DU
DEVOIR (24)

Non
éligible

